



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



Université le retour!

Un programme FSE Auvergne Rhône-Alpes conduit par :

L'ASSOCIATION EDIAS

+

○

REPRISE D'ÉTUDES



Quitter l'Université peut être temporaire!

- Dans de nombreux pays comme le Canada ou la Suède il est fréquent de commencer des études universitaires pour ensuite aller travailler généralement pour des raisons économiques avant de revenir pour terminer ses études et obtenir son diplôme à son rythme.
-



Tu peux avoir plusieurs raisons de faire ton retour

- Compléter tes connaissances peut te rendre plus performant dans ton travail actuel et futur
- Obtenir un diplôme peut te permettre d'évoluer professionnellement dans ta structure
- Tu peux choisir un diplôme qui correspond mieux à ton métier

Au départ tu vas devoir répondre à plusieurs questions

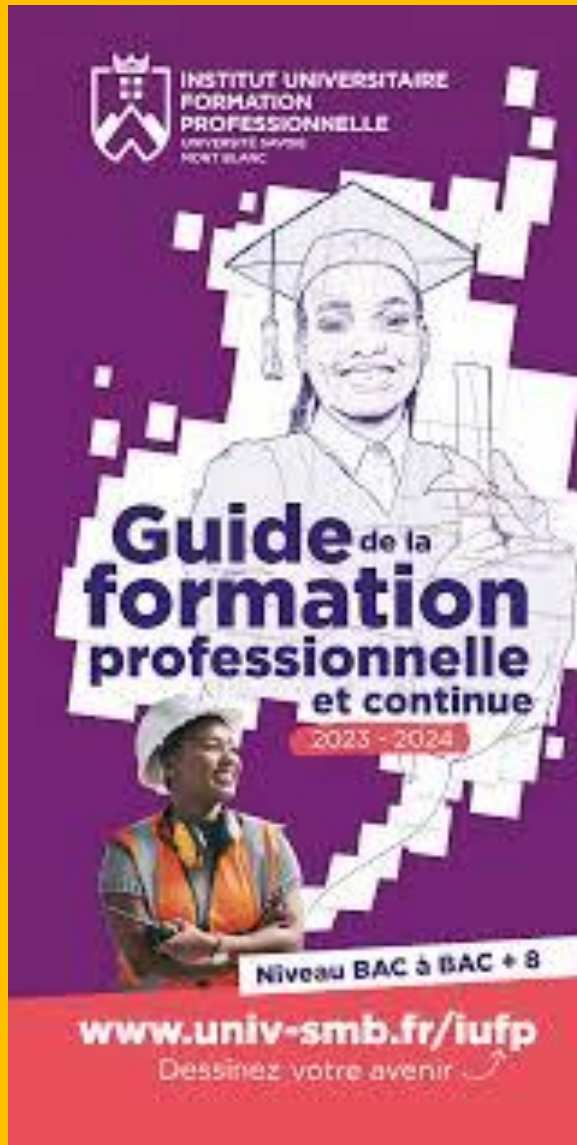
- **Quelle formation choisir ?**
- **Quelles modalités ? (présentiel, à distance, validation des acquis)**
- **Quels financements puisque tu n'es alors plus en formation initiale mais bien désormais en formation continue ?**



Reprendre et terminer ta formation...

- Tu peux poursuivre la formation que tu avais interrompue ce qui te permet de repartir avec certaines compétences acquises
- Tu peux aussi selon la formation éviter de repasser des UE que tu avais obtenues et donc alléger l'ensemble
- Il y a aussi clairement une satisfaction personnelle à terminer positivement ce que tu avais commencé et retrouver certains enseignants





Etudiant c'est fini, bienvenue dans la formation professionnelle et continue...

- Tu es désormais accompagné par le service de formation continue dans les universités et ce sont des professionnels qualifiés et spécialisés justement entre autres dans les reprises d'études donc aller les voir fait partie des démarches.
- Vu que tu auras déjà le bac, pas la peine de demander le DAEU qui est un diplôme d'accès pour s'inscrire dans une fac.
- Le Service Formation Continue va te conseiller question choix de formation, projet de cursus, il va gérer ton inscription mais également calculer le coût de la formation et t'informer sur les possibilités de financement...voir plus loin.

Ou au contraire aller sur un cursus différent de ce que tu avais choisi au départ

- Ce changement peut faire suite à l'évolution de tes intérêts mais également à une volonté de cohérence avec le métier que tu exerces.
- Parfois ton employeur va te financer ta formation mais il voudra en retour que cette dernière te soit directement utile dans ton travail.
- Une nouvelle formation peut également être en relation avec un futur projet professionnel

ESCAPE GAME

CLAP & ESCAPE

Horaires des séances

Du lundi au vendredi
14h - 16h - 18h - 20h - 22h

Le samedi et dimanche
9h - 11h
14h - 16h - 18h - 20h - 22h

Réservations

www.clapescape.com

Informations

contact@clapescape.com



Escape Game: + de 250 emplois en Auvergne Rhône-Alpes

Pour t'aider dans ta décision tu peux:

- **Faire un bilan de compétences à France Travail ou dans toute structure qui en propose gratuitement**
- **En parler à des spécialistes de l'emploi que tu peux trouver dans les agences France-Travail, Missions Locales et autres organismes de ce type**
- **Dialoguer avec les services spécialisés des universités ou autres établissements de formation afin d'avoir une vision plus claire des possibilités existantes et des conditions d'accès.**
- **Ici nos amis de France Travail Albertville**



Après tu vas avoir le choix du présentiel ou du distanciel

- De plus en plus de formations sont proposées en distanciel ce qui veut dire que tu vas étudier à distance devant un ordinateur avec des cours dématérialisés. On appelle cela l'EAD ou Enseignement A Distance
- Tu peux avoir le choix mais parfois certaines formations ne sont qu'en présentiel pour former par exemple à certains métiers qui vont devoir apprendre des manipulations...difficile de devenir Kiné à distance par exemple.
- Il faut te renseigner et faire ton choix, certaines formations peuvent proposer des formats se situant entre les deux avec des parties sur place et d'autres à distance



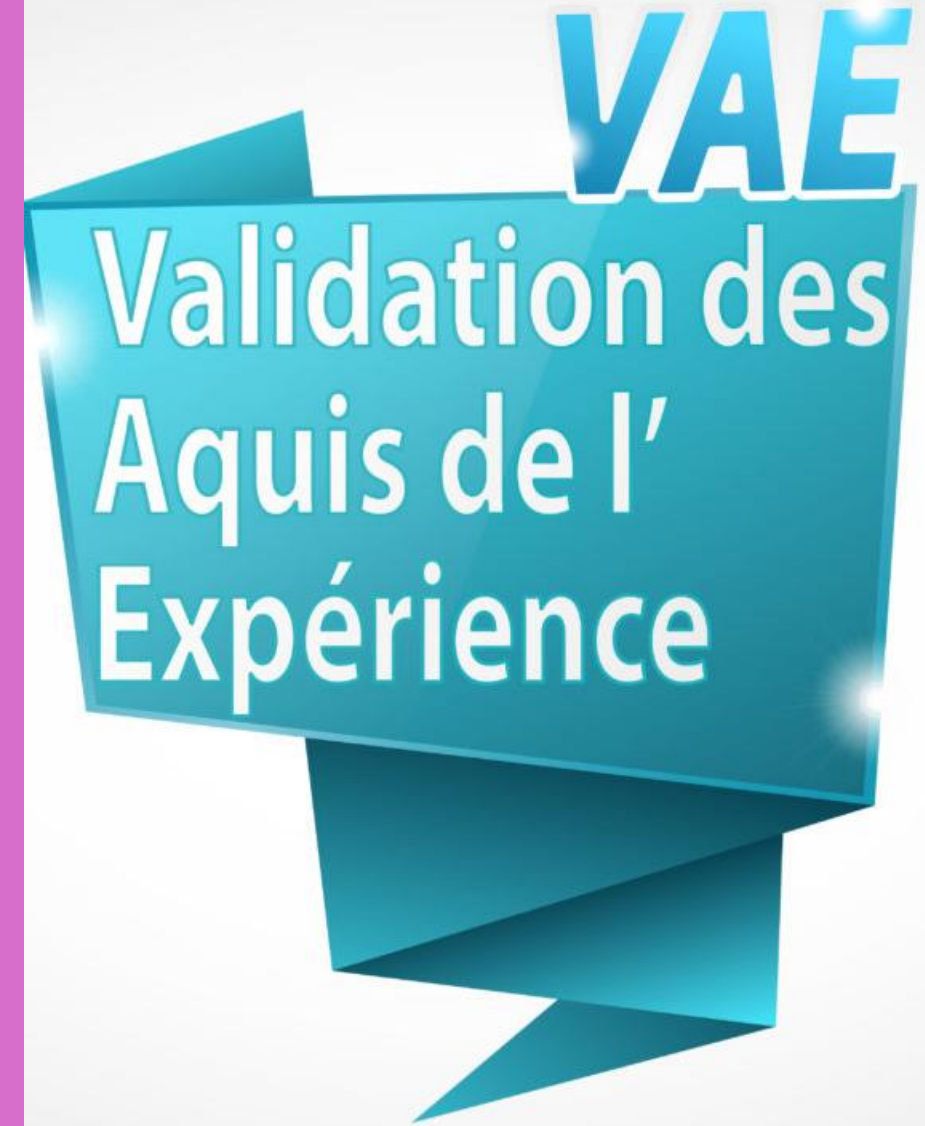
TU as aussi un troisième choix moins connu...La VAE

- On va prendre un exemple concret pour t'expliquer
- Jean a quitté la fac et travaille depuis deux ans dans une structure de l'ESS qui crée des objets en bois à partir de forêts qu'elle exploite. Jean n'a aucun diplôme de manager ni d'ébéniste mais réalise des tâches, missions qui correspondent à de tels savoirs et il est plutôt doué.
- Pour accéder à la direction de l'équipe et développer des projets locaux tout en étant crédible aux yeux des clients et partenaires, plusieurs collègues lui conseillent d'obtenir un diplôme d'hébéniste d'art.
- Jean est motivé mais en même temps il maîtrise déjà une bonne partie des techniques et connaissances demandées et a peur de perdre son temps en formation.



La VAE c'est quoi?

- Au lieu de faire une formation, Jean va demander une **Validation des Acquis de l'Expérience ou VAE**.
- L'Education Nationale va recenser ses tâches, compétences déjà acquises avec la pratique et va lui proposer un diplôme, titre professionnel ou Certificat de Qualification Professionnel (CQP) qui soit le plus proche de ses compétences.
- Ainsi Jean va pouvoir acquérir une qualification officielle totalement semblable à celles que l'on peut obtenir en suivant un cursus mais sans suivre les cours ni passer des examens.



Voici les étapes d'une VAE

- 1: Information et conseils pour identifier la certification la plus pertinente et valider définitivement la démarche
- 2: Dossier de recevabilité (livret 1) qui précise l'expérience professionnelle, les compétences et tâches mobilisées, le lien avec le diplôme visé. Si le dossier est accepté, on passe à la suite sinon il faut revoir le tout
- 3: Dossier de validation (livret 2) qui va détailler toutes les activités, situations de travail et compétences acquises en lien avec les spécificités du diplôme visé. C'est le plus long et généralement on est accompagné pour cette démarche
- 4: Un jury qui échange avec vous et va décider de vous accorder le diplôme, ou de vous demander avant des cours supplémentaires en prenant des cours de langue par exemple, éventuellement refuser dans quelques cas.





Après il y a la question du coût de la formation

- **En passant de la formation initiale (étudiant) à la formation continue (salarié ou demandeur d'emploi) on va changer de modèle.**
- **Cela se voit surtout au niveau des coûts de formation qui sont généralement plus élevés en formation professionnelle au prétexte que les professionnels peuvent payer car ils ont des salaires au contraire des étudiants.**
- **Pas de panique, si tu n'as pas le budget pour ta formation, VAE, tu peux explorer plusieurs pistes**



Il y a pas mal de pistes de financement pour un retour aux études

- Le Compte personnel de formation (CPF) comptabilise chaque année des heures de formations gratuites pour le salarié qu'il peut utiliser en cumulé sur cinq ans.
- Les financements régionaux peuvent t'aider, en Auvergne Rhône-Alpes des métiers de la santé sont concernés mais il faut te renseigner pour avoir la liste complète.
- Le Plan de développement des compétences (PDC) dépend de l'employeur, il faut aussi se renseigner auprès de celui-ci
- Le projet de transition professionnel (PTP) implique également la structure de travail et l'ancienneté de la personne.



Le projet de promotion ou reconversion par Alternance va concerner des salariés avec un niveau de qualification assez bas et souvent une menace pour l'emploi.

Les OPCO (Opérateurs de Compétences) représentant les branches peuvent également financer des formations en lien avec les employeurs.

Les Travailleurs indépendants disposent d'un fond d'Assurance Formation (FAF).

Les personnes handicapées peuvent se tourner vers l'AGEFIPH pour obtenir des financements spécifiques.

Le Congé VAE va comme son nom l'indique s'appliquer aux personnes ayant fait ce choix.

Pour les agents publics fonctionnaires comme contractuels, il existe des Comptes personnels de formation (CPF) mais également des Congés de formations professionnels spécifiques (CFP). Il faut se renseigner auprès des structures

Donc la reprise
d'études qui concerne
en France 4 personnes
sur 10 est un grand
classique!

- Renseignez-vous auprès des universités et des employeurs
- Réfléchissez entre présentiel et distantiel, VAE...
- Gérez vos finances en vous appuyant sur les dispositifs existants
- Vous voulez quitter la fac? Vous pourrez y retourner si vous le désirez!

Bienvenue dans notre programme !

« Le décrochage étudiant : des solutions.... Et la nôtre !!! »

